C'est une bien triste nouvelle. J'ai connu Francis au moment de la préparation de la loi hospitalière de 1991 lorsque j'étais au cabinet de Claude Evin. Nous avons beaucoup travaillé ensemble et nous avons parcouru la France pour animer des débats (parfois très "toniques") et une grande concertation sur le thème de cette réforme. Au cours d'une vingtaine de déplacements nous avons rencontré plus de20 000 Hospitaliers. La loi a été rédigée sur la base de cette concertation. Je garde le souvenir de ces débats, Francis était très percutant et a montré une force de conviction qui suscitait l'admiration. Son engagement pour l'hôpital public et pour les PH ne s'est jamais démenti. Adieu cher Francis, je garde de toi le souvenir d'un ami et d'un grand hospitalier!
Edouard Couty
Médiateur National pour les personnels des Etablissements sanitaires, sociaux et médicosociaux